



## Rémunération des contractuels : à quand la cérémonie de réouverture des négociations ?

Depuis le début de l'année, nous avons communiqué à plusieurs occasions sur la révision du cadre de gestion et de rémunération des contractuels du ministère de la Culture. Pour mémoire, 7 500 personnes physiques, dont près de 1 000 enseignants, sont concernées. Depuis l'annonce des coupes budgétaires, TOUS les rendez-vous programmés sur ce sujet ont été annulés, sans reprogrammation. Il en est toujours de même en cette rentrée 2024.

Il est à craindre que le budget alloué aux contractuels soit sacrifié au titre des économies demandées par le gouvernement. Aujourd'hui nous pensons qu'il a peut-être été réduit de moitié. Il resterait donc hypothétiquement 3 millions d'euros à consommer d'ici la fin de l'année 2024 au lieu des 6,2 millions initialement annoncés en 2023. Mais le ministère reste mutique sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres.

Par ailleurs, nous avons appris qu'une négociation s'est ouverte en urgence sur la situation de certains enseignants de deux conservatoires. Elle devrait aboutir à l'automne. Au même titre que les autres contractuels, les enseignants attendent que leur rémunération s'améliore. Parmi les questions que l'on se pose il y a celle du financement de cette opération :

- Est-ce une nouvelle enveloppe, une ligne budgétaire obscure qui aurait été débloquée et réaffectée, ou ce sauvetage va-t-il être mené sur le budget déjà bien moribond de la négociation générale en déroute ?

- Si l'on rogne encore sur les hypothétiques 3 millions d'euros restants, que va-t-il rester pour l'année 2024 ?

Une nouvelle prime de consolation sera-t-elle allouée aussi dans l'urgence, comme en 2023 ?

Le ministère intervient en pompier sur ces conservatoires, mais pourquoi attendre que la situation en arrive à un tel degré de dégradation ? Serait-il intervenu sans la mobilisation des agents (préavis de grève, médiatisation, pétition, notamment) ?

Aujourd'hui, on déplore une insupportable inégalité de traitement entre contractuels de même niveau, entre contractuels et titulaires et encore entre les uns ou les autres selon leur affectation (EP, SCN, administration centrale). Autrement dit : à travail égal le salaire est bien loin d'être égal et les rémunérations sont plus que jamais anarchiques et arbitraires.

Un cadre de gestion traite de la rémunération, bien sûr, mais pas seulement. Il doit, aussi, y être question de la mobilité interne ou externe, des primes ou bonifications, parts variables, promotions... Bref, de tout ce qui constitue une carrière.

Depuis 2015, les fonctionnaires ont vu — notamment par le biais de leur régime indemnitaire — leur rémunération revalorisée. Mais pour les contractuels, aucune revalorisation de leur cadre de rémunération depuis 2009. La négociation, annoncée en 2023 et attendue par 7 500 contractuels, ne peut être reportée indéfiniment. **Nous le refusons car c'est inacceptable !**

La cérémonie d'ouverture des JO de Paris 2024 a montré à quel point les métiers de la culture étaient incontournables quand il s'agit de faire briller la France aux yeux du monde. Les musiciens, danseurs, chanteurs, issus de tous les conservatoires français, les artistes, les métiers d'art, les monuments, les musées, tous étaient représentés. Mais qui les gère, les fait vivre, exister ? Ce sont bien les agents du ministère de la Culture et sur l'ensemble du territoire, les services déconcentrés de l'État, les DRAC, eux aussi en souffrance. Ce rayonnement ne doit pas rester qu'une façade qu'on exhibe quand on en a besoin, mais bien un socle solide et reconnu au quotidien.

**Pour tous les contractuels — dont tous les enseignants de la culture — la négociation doit reprendre à la rentrée 2024, avec le nouveau gouvernement et DANS LE BON SENS !**

**Contractuels, cette négociation est capitale pour votre salaire et votre carrière, exigeons-la collectivement !**